

# HONORAIRES

(TVA 20% incluses) - Barème en vigueur à compter du 01/01/2020

(Honoraires appliqués au prix net vendeur - Charge vendeur ou acquéreur selon les conditions du mandat)

## VENTE

(Maison- Appartement – Terrain)

### Mandat de vente ou de recherche :

- Inférieur ou égal à 150 000 € 8 000 €
- De 150 001 € à 200 000 € 10 000 €
- De 200 001 € à 500 000 € 4.5 %
- Au-delà de 500 001 € 5%
- Parking / Box /Garage Forfait 3 000 €
- VEFA Commissions à la charge du promoteur incluses dans les prix de vente des programmes neufs

## LOCATION

(Maison- Appartement - Bail d'habitation ou mixte - loi du 6 juillet 1989)

- A la charge du locataire : Visite du bien, constitution du dossier et rédaction du bail  
10 €/m<sup>2</sup> de surface habitable + État des lieux 3 €/m<sup>2</sup>
- A la charge du bailleur : Visite du bien, constitution du dossier et rédaction du bail  
10 €/m<sup>2</sup> de surface habitable + État des lieux 3 €/m<sup>2</sup>

## GESTION LOCATIVE

(Maison- Appartement – Locaux commerciaux)

- Formule Gestion Sérénité : 5.9 % TTC des sommes encaissées
- Formule Gestion Sérénité Plus : 6.9 % TTC des sommes encaissées
- Formule Pack Sérénité + GLI : 10 % TTC des sommes encaissées
- Assurance Loyers impayés : A partir de 2.2 % TTC

## PROFESSIONNEL / COMMERCIAL

### VENTE

- 10% du prix net vendeur à la charge de l'acquéreur

### LOCATION

- 15 % du loyer annuel (hors taxes et charges) à la charge du locataire et 15 % du loyer annuel (hors taxes et charges) à la charge du bailleur
- Rédaction du bail : 900 € TTC

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE ET LIQUIDATIONS

- 0 € - 60 000 € Forfait 7 000 €
- 60 001 € - 80 000 € Forfait 9 000 €
- 80 001 € - 150 000 € Forfait 12 000 €
- Au-delà de 150 000 € 8 %